

■ EN BREF

Au Plaisir de Peindre

L'atelier Au Plaisir de Peindre ouvre pour la première fois un cours spécial de pratique de l'aquarelle, le jeudi de 14h à 16h. Encadré par le peintre illustrateur Jérôme Guerry, vous y retrouverez les fondamentaux de cette technique picturale alliant les pigments et l'eau, au 37 chemin du Pêcher à Montélimar.

Les séances sont ouvertes aux personnes débutantes et confirmées. Infos : 06 51 21 44 19.

Venez soutenir Miss Montélimar

Emma Coursault Miss Montélimar 2017, grâce à son titre de 3e Dauphine de Miss Dauphiné, est qualifiée pour Miss Rhône Alpes 2017. Ce gala aura lieu le samedi 21 octobre à 20h à Bourg-en-Bresse dans l'Ain. Son comité organise un bus au départ de Montélimar pour aller l'encourager. Le prix sera de 37€ par personne pour les adultes et 27€ pour les enfants bus compris. Renseignements au 06 47 65 07 45.

Résultat du don du sang

Voici les chiffres de la collecte mensuelle de sang qui a eu lieu mardi 3 octobre au Palais des congrès avec la collaboration des bénévoles de la Poste-Orange : venus 210 (dont 18 nouveaux), sang total 158, plasma 17, inscrit. M.O. 2, ajournés 33. Dans un communiqué, Henri Laval, président des donateurs bénévoles de Montélimar indique : « Bravo aux 210 donneurs qui se sont déplacés pour ce geste gratuit, inégalable qu'est de « donner son sang ». L'établissement français du sang (EFS) de Valence a grandement besoin de renforcer les réserves de produits sanguins. Montélimar, une fois de plus, contribue largement à cette chaîne de solidarité. Un grand merci aux 154 signataires qui ont accepté de se joindre à la pétition nationale organisée par la FFDSB, fédération qui englobe l'ensemble des donateurs bénévoles en France. Objectif : rappeler à nos députés que les « produits sanguins ne sont pas une marchandise ordinaire » mais qu'ils nécessitent impérativement une totale sécurité, une parfaite traçabilité et ce, dans l'intérêt majeur de tous les malades. »

Montélovélo et un nouveau local « tandem »

Mercredi s'est déroulé, à Nocaze, l'inauguration des nouveaux locaux de l'association « Montélovélo », au 10 rue Etienne-Marcel.

En accord avec Drôme Aménagement Habitat, l'École des parents et des éducateurs, voisine de Montélovélo, a laissé la salle qu'elle occupait ce qui a permis à Montélovélo, association présidée par Gilbert Béraud de s'agrandir.

L'école des parents des éducateurs, s'est installée, elle, au 12. Son président Jean Lienhart a fait,

après les discours, une balade avec Gilbert Béraud en tandem autour du bâtiment sous les applaudissements d'une quarantaine de participants.

Un vélo-école réservé aux adultes pour apprendre à pédaler, ou s'initier à ce sport se déroulera au printemps, et un grand rendez-vous se prépare le 28 avril pour les 10 ans de l'association.

À noter que l'atelier est ouvert le mercredi de 14 h à 19h, le jeudi de 9 h à 11 h 30.

**Visite sur les plus anciennes entreprises de la zone Nord**

L'association Cap au Nord a visité la miroiterie Therond, entreprise créée en 1971 par Michel Therond. Elle est implantée au 18 avenue du Meyrol sur la zone artisanale depuis 1973.

Spécialiste de la découpe de tous produits verriers, la miroiterie Therond a su s'adapter et évoluer

grâce à de nouvelles technologies et machines performantes, restant au service des particuliers et professionnels, en proposant un savoir-faire artisanal. Tous les travaux sont réalisés dans leurs ateliers le tout sur mesure. Les nouveautés sont le façonnage de crédence en verre laqué et la fabri-

cation de parois de douche avec traitement anticalcaire.

5 personnes composent l'entreprise et sont garantes d'un savoir-faire reconnu depuis de longues années.

La miroiterie Therond est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'Ain à l'honneur aux dames

Le Pion Montilien organisait son 30e tournoi interrégional ce dimanche. 22 participants se sont livrés à des joutes cérébrales près de 5 heures durant au Gymnase St Martin.

Les passionnés venaient à l'occasion depuis toute la région Rhône-Alpes, Lyon, St Etienne, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Annecy, Bourgoin-Jallieu, Montélimar et même

de Bourges.

Les duels devant le damier étaient disputés à raison de 20 minutes par joueur plus 10 secondes par coup. Cela équivalait finalement à 30 minutes approximativement.

Après avoir disputé 5 parties chacun, les inscrits du tournoi se sont départagés. C'est un ressortissant de Bourg-en-Bresse qui a décroché les honneurs.

Daniel Rouget a fini 1er au départage devant Claude Januel (St Etienne) et Jean-Paul Pellat le président du club de Montélimar. Ces 3 concurrents totalisaient chacun 3 victoires, un nul et une défaite. Pour les récompenses, l'adjointe à la vie associative Chantal Salvador a officié à la remise des coupes. À noter que le président de la ligue Rhône-Alpes avait fait le déplacement depuis Lyon.